

42. LES EPIS DE BLE ET LE SABBAT EN GALILEE

(Mt. 12: 1-8 ; Mc. 2:23-28 ; Lc. 6: 1-5)

C’est la première occasion où se manifeste **ouvertement** l’hostilité des religieux, et elle s’enflamme sur la **question du sabbat**. Cette hostilité avait sans doute déjà germé lors de la guérison d’un démoniaque **le jour du sabbat** dans la synagogue de Capernaüm (Mc. 2:21-28, cf. l’étude n°38).

La Loi mosaïque était claire, **les conclusions des religieux semblaient irréfutables**, et la lecture qu’en faisait Jésus rencontrait une forte opposition. Ce récit est indirectement **une mise en garde pour les chrétiens contre certaines positions dogmatiques** qui peuvent sembler inattaquables, à tort, au plus grand nombre :

Ex. 31:14 “*Vous observerez le sabbat, car il sera pour vous une chose sainte. Celui qui le profanera, sera puni de mort ; celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera retranché du milieu de son peuple.*”

Ex. 34:21 “*Tu travailleras six jours, et tu te reposeras le septième jour ; tu te reposeras, même au temps du labourage et de la moisson.*”

Néh. 13:16-18 “(16) *Il y avait aussi des Tyriens, établis à Jérusalem, qui apportaient du poisson et toutes sortes de marchandises, et qui les vendaient aux fils de Juda le jour du sabbat et dans Jérusalem. (17) Je fis des réprimandes aux grands de Juda, et je leur dis : Que signifie cette mauvaise action que vous faites, en profanant le jour du sabbat ? (18) N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, et n'est-ce pas à cause de cela que notre Dieu a fait venir tous ces malheurs sur nous et sur cette ville ? Et vous, vous attirez de nouveau sa colère contre Israël, en profanant le sabbat !*”

MATTHIEU 12	MARC 2	LUC 6	JEAN
1. En ce temps-là,	23. Il arriva,	1. Il arriva,	
Jésus traversa des champs de blé un jour de sabbat.	un jour de sabbat,	un jour de sabbat appelé second-premier,	
Ses disciples, qui avaient faim,	que Jésus traversa des champs de blé.	que Jésus traversait des champs de blé.	
se mirent à arracher des épis et à manger.	Ses disciples,	Ses disciples	
	chemin faisant,	arrachaient des épis	
	se mirent à arracher des épis.	et les mangeaient, après les avoir froissés dans leurs mains.	

• **Mt. 12:1a, Mc. 2:23a, Lc. 6:1a** “**En ce temps-là ... un jour de sabbat appelé second-premier** (gr. : “deuteroprotos”) **... il arriva que Jésus traversa des champs de blé.**” :

a) L’expression vague “**en ce temps-là ...**” réunit divers événements d’une même période mais sans souci d’ordre **chronologique au sein de cette période**. L’époque de l’incident ressort des récits de Marc et Luc.

b) L’expression “**second-premier**” ne se trouve nulle part ailleurs dans la Bible ou dans les textes classiques, et son sens prête à discussion. Une dizaine d’explications ont été proposées. En tout cas, l’épisode se déroule alors que **l’orge ou le blé sont mûrs**. L’explication qui nous semble la plus simple est la suivante :

• Un “**premier et second**” sabbat ne pouvait avoir lieu **que lors de trois grandes Fêtes** annuelles. Le premier jour de ces Fêtes était **qualifié** de “**sabbat**” et de “**grand jour**” (héb. : *yom tov*) : c’était un “**premier**” ou grand sabbat (ou sabbat majeur), quel que soit le jour de la semaine où il tombait.

Lév. 23:7,21,35 “(7) *Le premier jour* (de la Fête de **Pâque**), *vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucune œuvre servile. ... (21) Ce jour même* (Pentecôte, ou Fête des semaines, ou des Prémices), *vous publierez la fête, et vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucune œuvre servile. ... (35) Le premier jour*, (de la Fête des **Tabernacles**) *il y aura une sainte convocation : vous ne ferez aucune œuvre servile.*”

• Le premier sabbat hebdomadaire (un **sabbat ordinaire**) qui suivait devenait ainsi le “**second**”.

• Si tel est le cas, l’épisode relaté ici s’est produit **entre la Pâque et la Fête des prémices**.

- En Israël, **l’orge** est mûre en avril (en mai sur les hauteurs). **Le blé** est mûr deux à trois semaines plus tard.

- Cela conduit à considérer que les disciples ont cueilli des épis **d’orge**, et non de blé.

• **Mt. 12:1b, Mc. 2:23b, Lc. 6:1b** *“Ses disciples, qui avaient faim, ... chemin faisant ... se mirent à arracher des épis et à en manger ... après les avoir froissés dans leurs mains.”* :

Ils ont *“faim”* parce qu'ils n'ont pas eu le temps ou la possibilité de manger, mais non par indigence. Cette cueillette était autorisée par la **Loi de Moïse** :

Deut. 23:24-25 *“(24) Si tu entres dans la vigne de ton prochain, tu pourras à ton gré manger des raisins et t'en rassasier ; mais tu n'en mettras point dans ton vase. (25) Si tu entres dans les blés de ton prochain, tu pourras cueillir des épis avec la main, mais tu n'agiteras point la faucille sur les blés de ton prochain.”*

MATTHIEU 12	MARC 2	LUC 6	JEAN
2. Les pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voici, tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat.	24. Les pharisiens lui dirent : Voici, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis pendant le sabbat ?	2. Quelques pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat ?	
3. Mais Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David,	25. Jésus leur répondit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans la nécessité	3. Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David,	
lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ;	et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ;	lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ;	
4. comment il entra dans la maison de Dieu,	26. comment il entra dans la maison de Dieu, du temps du souverain sacrificateur Abiathar,	4. comment il entra dans la maison de Dieu,	
et mangea les pains de proposition, qu'il n'était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui,	et mangea les pains de proposition,	prit des pains de proposition,	
et qui étaient réservés aux sacrificateurs seuls ?	qu'il n'est permis qu'aux sacrificateurs de manger,	en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, bien qu'il ne soit permis qu'aux sacrificateurs de les manger ?	
	et en donna même à ceux qui étaient avec lui !		

• **Mt. 12:2, Mc. 2:24, Lc. 6:2** *“Quelques pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voici ... pourquoi ... tes disciples... font-ils ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat ?”* :

a) En accusant les **disciples**, les pharisiens insinuent que **Jésus n'a pas su les enseigner**.

b) Ce qui semblait condamnable aux yeux des pharisiens, ce n'était pas de *“manger”* du grain d'autrui (cf. Deut. 23:24-25 précité), mais c'était que l'action *“d'arracher”* était selon eux un **travail**, et qu'il était accompli un jour de **sabbat**, une **institution fondamentale** de la Loi de Moïse.

Selon **Ex. 16:22-30**, il était possible de **manger** la **manne** un jour de sabbat, mais il était **interdit d'aller la récolter ou de sortir** ce jour-là.

• **Mt. 12:3, Mc. 2:25** *“Mais Jésus leur répondit : n'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans la nécessité et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ; ...”* :

a) Il y a de l'ironie dans la réponse de Jésus : **les maîtres ont encore à apprendre** : *“ne savez-vous pas”* ! Jésus reprend les pharisiens sur le terrain même où ils se croient supérieurs : la théologie ! Ils connaissent les textes, mais ne les ont pas compris.

C'est un **avertissement** à tous ceux qui croient connaître le sens de toutes les Ecritures.

b) Jésus a posé en **sept occasions** cette question au sujet de **sept passages** de **six livres** de l'AT (dont quatre dans le Pentateuque). C'est indirectement la **confirmation**, de la bouche de Jésus, de leur **inspiration divine**. L'Evangile de Matthieu rapporte ces sept occasions (*“ne savez-vous pas”, “n'avez-vous pas lu”*) :

1) **Mt. 12:3** ce que fit David lorsqu'il eut faim ; cf. **1 Sam. 21:5-6**

- 2) Mt. 12:4 : ce qu’il n’était pas permis de manger ; cf. Lév. 24:6-9
- 3) Mt. 12:5 que les sacrificateurs violent le sabbat ; cf. Nb. 28:9-10
- 4) Mt. 19:4 ce que le Créateur a dit en créant l’homme et la femme ; cf. Gen. 1:27
- 5) Mt. 21:16 que Dieu a tiré des louanges de la bouche des enfants ; cf. Ps. 8:3
- 6) Mt. 21:42 que la pierre rejetée est devenue la principale de l’angle ; cf. Ps. 118:22
- 7) Mt. 22:31-32 ce que Dieu a dit en rapport avec la résurrection ; cf. Ex. 3:6.

• Mt. 12:4, Mc. 2:26, Lc. 6:4 “... comment (David) entra dans la maison de Dieu ... du temps du souverain sacrificateur Abiathar ... prit et mangea les pains de proposition, qu’il n’était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, et qui étaient réservés aux sacrificateurs seuls ... et en donna même à ceux qui étaient avec lui !” :

a) Jésus fait allusion à un incident survenu à Nob, et au cours duquel David et ses hommes, dans une situation critique, et affamés, ont mangé des “pains de proposition” :

1 Sam. 21:5-6 “(5) David répondit au sacrificateur (Achimélec, père d’Abiathar : ce dernier échappa à la tuerie qui suivit l’assassinat de son père par Doeg l’Edomite, sur ordre du roi Saül) : *Nous nous sommes abstenus de femmes depuis trois jours que je suis parti, et tous mes gens sont purs : d’ailleurs, si c’est là un acte profane, il sera certainement aujourd’hui sanctifié par celui qui en sera l’instrument.* (6) *Alors le sacrificateur lui donna du pain consacré, car il n’y avait là d’autre pain que du pain de proposition, qu’on avait ôté de devant l’Éternel pour le remplacer par du pain chaud au moment où on l’avait pris.*”

NB : selon 2 Sam. 8:17 et 1 Chr. 18:16, Achimélec est fils d’Abiathar ; selon 1 Sam. 22 :20, c’est l’inverse. Des pères et leurs descendants portaient parfois des noms identiques.

b) Douze “pains de proposition” ou “pains de présentation” (en héb. : “pains des rangées”, Ex. 40:23, ou “pains de la face”, 1 Sam. 21:6), représentant les 12 tribus présentées et consacrées totalement à l’Éternel, étaient cuits chaque sabbat et placés encore chauds sur la table des pains, dans le lieu saint, en face du chandelier. A chaque sabbat, le vieux pain était retiré et mangé par les seuls sacrificateurs.

Ex. 37:10-16 “(10) Il fit la table de bois d’acacia (image de l’humanité incorruptible du Fils de Dieu), sa longueur était de deux coudées, sa largeur d’une coudée, et sa hauteur d’une coudée et demie. (11) Il la couvrit d’or pur (image de l’Esprit divin), et il y fit une bordure d’or (image d’une couronne) tout autour. (12) Il y fit à l’entour un rebord de quatre doigts, sur lequel il mit une bordure d’or tout autour. (13) Il fonda pour la table quatre anneaux d’or (image des quatre Esprits qui animent les quatre groupes de tribus qui campent autour du Tabernacle), et mit les anneaux aux quatre coins, qui étaient à ses quatre pieds. (14) Les anneaux étaient près du rebord (image de communion par le sceau de l’Esprit), et recevaient les barres pour porter la table. (15) Il fit les barres de bois d’acacia (image de l’humanité des tribus), et les couvrit d’or (image de l’onction de l’Esprit sur les tribus) ; et elles servaient à porter la table. (16) Il fit les ustensiles qu’on devait mettre sur la table, ses plats, ses coupes, ses calices et ses tasses pour servir aux libations ; il les fit d’or pur (pour un culte en Esprit et Vérité).”

Lév. 24:5-9 “(5) Tu prendras de la fleur de farine (image de l’Esprit de justice qui vivifie le Pain), et tu en feras douze gâteaux ; chaque gâteau sera de deux dixièmes. (6) Tu les placeras en deux piles, six par pile, sur la table d’or pur devant l’Éternel. (7) Tu mettras de l’encens pur (image des épanchements des âmes des élus devant Dieu) sur chaque pile, et il sera sur le pain comme souvenir, comme une offrande consommée par le feu devant l’Éternel (le croyant s’offre comme un holocauste). (8) Chaque jour de sabbat, on rangera ces pains devant l’Éternel, continuellement : c’est une Alliance perpétuelle qu’observeront les enfants d’Israël. (9) Ils appartiendront à Aaron et à ses fils, et ils les mangeront dans un lieu saint ; car ce sera pour eux une chose très sainte, une part des offrandes consommées par le feu devant l’Éternel. C’est une loi perpétuelle.”

Jésus fait indirectement remarquer que, pour faire ces pains, il fallait travailler le jour du sabbat ! Il va le dire ouvertement au verset suivant (Mt. 12:5).

c) Jésus n’enseigne pas que “la nécessité fait loi”, que cette nécessité soit physiologique, sentimentale, politique ou autre. Ce serait la porte ouverte à tous les laxismes ! Satan a ouvertement avoué qu’il se servait de cette faiblesse des hommes (Job 2:4-5 “(4) Peau pour peau ! tout ce que possède un homme, il le donne pour sa vie. (5) Mais étends ta main, touche à ses os et à sa chair, et je suis sûr qu’il te maudira en face.”).

• C’est sous la pression d’une nécessité vitale, face à la menace des Philistins à Guilgal, que Saül, pour rassurer son peuple, a désobéi à Samuel, et a offert un sacrifice sans l’attendre (1 Sam. 13:8-14). Cela a coûté la royauté à sa descendance.

• C’est aussi sous prétexte de la nécessité, “parce que les bœufs faisaient pencher l’arche”, que Uzza toucha l’arche, et il en est mort (2 Sam. 6:6-7).

Jésus n'a jamais enseigné que la **loi mosaïque** devait s'incliner, en cas de nécessité, devant une loi plus élevée, qui serait celle de la miséricorde conçue par les hommes. En effet, la Loi mosaïque mariait déjà parfaitement les exigences de la sainteté de l'Eternel et son amour des hommes.

Lors de la **tentation** dans le désert, alors que **la faim** tenaillait Jésus, Satan lui a présenté cette imaginaire “loi de la nécessité”, mais Jésus a répondu par la “loi de Dieu”. Jésus a mis en garde contre toute tendance à **relativiser** l'autorité des lois divines :

Mt. 5:17-20 “(17) Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la Loi ou les Prophètes ; **je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.** (18) Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, **il ne disparaîtra pas de la Loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé.** (19) **Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le Royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le Royaume des cieux.** (20) Car, je vous le dis, **si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des cieux.**”

Les Ecritures ne soutiennent pas l'opinion selon laquelle le sacrificateur **Achimélec** et **David** ont dû **choisir** entre le respect de la **règle rituelle** et la **sauvegarde de plusieurs vies**, entre les “offrandes” symboliques et la “miséricorde” (même si au v.7 Jésus fait intervenir cette dernière).

d) Puisque **la nécessité ne pouvait justifier une entorse à la Loi**, pourquoi l'acte de David était-il **légitime** ? David l'a exposé lui-même, et le souverain sacrificateur Achimélec a été d'accord : “**si c'est là un acte profane, il sera certainement aujourd'hui sanctifié par celui qui en sera l'instrument**” (1 Sam. 21:5). Ce qui a **sanctifié** le geste de David, c'est **l'Onction** qui était sur le **sacrificateur**, et qui se mettait au service de l'Onction de David, et cela dans le temple lui-même.

Mieux encore, les **soldats** de David, du fait de leur **fidélité** à celui-ci, étaient **au bénéfice de cette Onction** !

L'argument développé au verset suivant (Mt. 12:5) **confirme** cette règle ; les **sacrificateurs** qui s'activent un jour de sabbat dans le temple ne commettent aucune entorse, **à cause de l'Onction** qui est sur eux, et de la nature de leur service : ils **servent l'Onction**. C'est d'ailleurs Dieu lui-même qui leur a ordonné d'effectuer ces tâches, or **Dieu ne se contredit pas**, et il ne multiplie pas des exceptions à ses propres lois.

e) Par ailleurs, le récit auquel Jésus fait allusion, conduisait l'auditeur attentif à une **autre conclusion** d'une portée capitale, mais que les pharisiens n'ont apparemment pas relevée :

- Selon le parallélisme introduit par Jésus lui-même, le **geste des disciples** était **sanctifié par l'Onction qui reposait sur Jésus**, comme elle avait reposé sur le roi **David** et sur le sacrificateur **Achimélec** (nul ne sait encore que Jésus est un Sacrificateur bien supérieur à Aaron et à Achimélec, et qu'il est un Roi plus grand que David).

- Quant aux **disciples**, ils étaient aussi **purs** qu'avaient dû l'être les **soldats** de David : les disciples étaient les **soldats du Roi** ; cette **pureté** des disciples venait de leur **adhésion** à la Parole vivante (Jn. 13:10 et 15:3) qui les rendait **participants de l'Onction de Christ** (1 Cor. 6:17).

- **Accuser les disciples**, c'était **accuser Jésus** et porter atteinte à l'Onction de l'Esprit divin !

f) Pour les auditeurs qui savaient que Marie et Joseph étaient des **descendants du roi David**, le récit choisi par Jésus les invitait à de profondes réflexions !

MATTHIEU 12	MARC 2	LUC 6	JEAN
<p>5. Ou, n'avez-vous pas lu dans la loi que, les jours de sabbat, les sacrificateurs violent le sabbat dans le temple, sans se rendre coupables ?</p> <p>6. Or, je vous le dis, il y a ici quelque chose de plus grand que le temple.</p> <p>7. Si vous saviez ce que signifie : Je prends plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices, vous n'auriez pas condamné des innocents.</p> <p>8. Car le Fils de l'homme est maître du sabbat.</p>			

27. Puis il leur dit : Le sabbat a été fait pour l’homme, et non l’homme pour le sabbat, 28. de sorte que le Fils de l’homme est maître même du sabbat.	5. Et il leur dit : Le Fils de l’homme est maître même du sabbat.
---	---

• **Mt. 12:5a “*Ou n’avez-vous pas lu dans la Loi ...*” :**

C'est l'annonce que Jésus va dispenser une **seconde leçon** aux pharisiens ! (cf. note Mt. 12:3).

• **Mt. 12:5b “... que, les jours de sabbat, les sacrificateurs violent (“profanent”) le sabbat dans le temple, sans se rendre coupables ?” :**

a) Jésus est accusé de laisser ses disciples se livrer à un **travail profane un jour de sabbat**. Jésus répond en faisant allusion aux activités très matérielles du **clergé** lui-même, activités répétées **chaque sabbat**, et, qui plus est, “**dans le temple**” (le mot grec “*ieron*” recouvre le parvis et le lieu saint, mais non le “*naos*”, le lieu très saint) !

b) L'activité était même **plus intense** un jour de “**sabbat**” qu'un jour ordinaire ! Outre le service hebdomadaire des **pains de proposition**, il fallait procéder au **sacrifice de deux agneaux** (en sus du sacrifice quotidien) et procéder à une **offrande**.

Nb. 28:9-10 “(9) *Le jour du sabbat, vous offrirez deux agneaux d'un an sans défaut, et, pour l'offrande, deux dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile, avec la libation. (10) C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste perpétuel et la libation.*”

La **fleur de farine cuite à l'huile** faisait partie des **offrandes** : une portion en était **mangée** sur place par les sacrificateurs (Lév. 6:9).

c) Cette activité était voulue et agréée par Dieu : la **sainteté du lieu**, la **sainteté du sacerdoce**, la **sainteté de Celui qui était servi**, tout sanctifiait les **gestes** des sacrificateurs. En fait, rien n'était profane, sauf pour un **regard superficiel** ! Jésus souligne ainsi que le regard des pharisiens était très profane !

Les pharisiens se croyaient spirituels en imposant une interdiction absolue de travailler un jour de sabbat, se mettant ainsi en contradiction avec les Ecritures : ils **faussaient** les Ecritures, et personne n'avait semble-t-il relevé leur erreur !

Les prérogatives des souverains sacrificateurs d'Israël prophétisaient celles du Messie attendu, et les prérogatives des chefs religieux auto proclamés de certaines dénominations chrétiennes n'en sont que de tristes imitations !

d) Jésus indiquera au verset suivant que cette erreur des pharisiens venait d'une dureté de cœur qui les empêchait de comprendre la pensée de Celui qui avait inspiré Moïse : ils donnaient du même coup une **fausse image** de Dieu.

Jésus a ainsi dénoncé le **littéralisme sec** des pharisiens en répondant par un **littéralisme inspiré**.

Plus tard, Jésus prendra, une fois de plus, certains sadducéens en **flagrant délit de contradiction** au sujet de l'activité sabbatique. Eux non plus ne comprenaient ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu (Mt. 22:29, Mc. 12:24).

Jn. 7:21-24 (Lors d'un discours de Jésus au Temple) “(21) *Jésus leur répondit : J'ai fait une œuvre, et vous en êtes tous étonnés. (22) Moïse vous a donné la circoncision, - non qu'elle vienne de Moïse, car elle vient des patriarches, - et vous circoncisez un homme le jour du sabbat. (23) Si un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, afin que la Loi de Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi de ce que j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat ? (24) Ne jugez pas selon l'apparence, mais jugez selon la justice.*”

• **Mt. 12:6 “*Or, je vous le dis, il y a ici quelque chose de plus grand que le temple.*” :**

Ce “**quelque chose**” englobe ici à la fois Jésus et ses disciples (leurs personnes, leurs activités, leurs fonctions).

a) Pour que le texte choisi comme argument par Jésus soit applicable à la situation, il fallait la présence d'un **temple**, d'un **holocauste**, d'une **offrande**, et de **sacrificateurs** !

* Or **Jésus** était le **Temple parfait**. Ce qui était plus grand en Jésus, c'était l'Onction, la présence en lui de la plénitude de l'Esprit divin. **L'activité rédemptrice** de la Shékinah dans le temple de pierres, bien que de nature divine, était encore limitée, conformément au plan de Dieu qui se déroule par étapes. La Shékinah dans le temple de chair, dans l'Oint-Christ, va apporter le Sceau de l'Esprit aux croyants : c'est aussi en cela que ce qui s'accomplissait sous les yeux de tous était **“plus grand”**.

* Jésus était aussi l'**Holocauste parfait** prédestiné avant la fondation du monde, il était l'**Offrande parfaite** (le Pain sans levain) : l'Holocauste et une partie de l'Offrande devaient être **consommés par le feu** en sacrifices de bonne odeur. Cela sera achevé au Calvaire.

* Les **disciples** étaient les **nouveaux sacrificateurs** au service de Dieu, pour un nouveau culte, dans un nouveau Temple, et les **épïs** mangés par les disciples étaient **la part de l'Offrande qui leur revenait**.

Jn. 2:19 “*Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai.*”

1 R. 8:27 “*Mais quoi ! Dieu habiterait-il véritablement sur la terre ? Voici, les cieux et les cieux des cieux ne peuvent te contenir : combien moins cette maison que je t'ai bâtie !*”

b) Jésus commence ainsi à **révéler** la nature de ce qui est en lui et la nature de son ministère. Le salut dépend de l'accueil qui est fait à une telle révélation.

Peu de temps plus tard, Jésus confirmera la révélation, et proclamera qu'il y a en sa personne **“plus que Jonas”** le **prophète** (Mt. 12:41) et **“plus que Salomon”** le **roi** (Mt. 12:42) ! Il ne peut être que Divin ! Et les disciples étaient **beaucoup plus que des sacrificateurs de l'Alliance mosaïque** ! Les croyants seront les prêtres (1 P. 2:5) de l'Alliance du Repos, d'un Sabbat éternel. Mais comment les pharisiens pouvaient-ils accepter cela et en être bouleversés, si la religiosité ou la cécité faisaient obstacle !

Mt. 11:11 “*Je vous le dis en vérité, parmi ceux qui sont nés de femmes, il n'en a point paru de plus grand que Jean Baptiste. Cependant, le plus petit dans le Royaume des cieux est plus grand que lui (parce que l'Evangile de la Naissance d'En-haut est plus glorieux, et manifeste davantage la pensée de Dieu).*”

c) Note : La Bible mentionne **8 Temples** :

- Le **Jardin d'Eden** avant la chute : sa durée a sans doute été courte (cf. Gen. 5:3).
- Le **Tabernacle** mobile, ou Temple, de Moïse (1 Sam. 1:9, 3:3) : il a duré 5 siècles.
- Le **Temple stable de Salomon** (1 R. 6:7) : il a duré 4 siècles avant d'être détruit par Nébucadnetsar.
- Le **Temple de Zorobabel** (Esd. 4:1-2) : il a duré 5 siècles avant d'être détruit par Antiochus Epiphane.
- Le **Temple d'Hérode** (Jn. 2:9) : construit en 46 ans, il a duré 85 ans avant d'être détruit par Titus.
- Le **Temple visible de chair, Christ**, lors de son incarnation : il n'a été visible que 3 ans.
- Le **Temple de chair du Corps de Christ** inauguré lors de la Pentecôte. C'est ce temple qui sera souillé et habité par l'homme de péché, par l'assemblée apostate (2 Thes. 2:4).
- Le **Temple de la Cité Céleste** (Ez. chap. 41 à 44 ; Ap. 21). Il sera éternel.

• **Mt. 12:7a** **“Si vous saviez ce que signifie : ...”** :

a) Donc ils ne **“savent”** pas ! Ils décortiquent les Ecritures, mais **n'en connaissent ni l'Auteur**, ni son **Messie**. Même les disciples ont été lents à croire. L'Eglise issue des Nations, qui se glorifie de ne pas avoir crucifié Jésus, sait-elle comme il convient de savoir ?

Jn. 8:19 “*Ils lui dirent donc : Où est ton Père ? Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père.*”

Jn. 8:53-55 “*(53) Es-tu plus grand que notre père Abraham, qui est mort ? Les prophètes aussi sont morts. Qui prétends-tu être ? (54) Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien. C'est mon Père qui me glorifie, lui que vous dites être votre Dieu, (55) et que vous ne connaissez pas. Pour moi, je le connais ; et, si je disais que je ne le connais pas, je serais semblable à vous, un menteur. Mais je le connais, et je garde sa parole.*”

Lc. 24:25-27 “*(25) Alors Jésus leur dit : O hommes sans intelligence, et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! (26) Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire ? (27) Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Ecritures ce qui le concernait.*” Cf. aussi la réponse de Jésus à une question de Philippe, Jn. 14:9.

b) Dans les Evangiles, les accusations de Jésus contre les **chefs religieux** sont d'une extraordinaire **violence**, et donc d'une extrême **gravité**, et ce sont aussi des **avertissements** pour tous ceux qui se réclament de Dieu :

1. Ils sont HYPOCRITES et MENTEURS

- Ils disent et ne font pas (Mt. 23:3)
- Ils lient des fardeaux pesants, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt (Mt. 23:4, Lc. 11:46)
- Ils **agissent pour être vus** des hommes (Mt. 23:5)
- Ils font pour l'apparence de longues prières (Mt. 23:14, Mc. 12:40, Lc. 20:47)
- Ils sont comme des sépulcres sur lesquels on marche sans le savoir (Lc. 11:44)
- Ils sont comme des sépulcres **beaux au dehors**, mais pleins d'ossements et d'impuretés (Mt. 23:27)
- Ils **paraissent justes** aux hommes, mais sont pleins d'hypocrisie et d'iniquité (Mt. 23:28)
- Ils sont hypocrites (Mt. 23:13,14,15,23,25,27,29 ; Lc. 13:15)
- Ils honorent Dieu des lèvres, mais leur cœur est éloigné de Dieu (Mt. 15:8, Lc. 7:6)
- Ils sont **menteurs** (Jn. 8:55)
- Ils **cherchent à paraître justes** (Lc. 16:15).

2. Ils sont VANITEUX :

- Ils **aiment être vus** en robes longues (Mc. 12:38, Lc. 20:46)
- Ils aiment à être salués dans les places publiques (Mt. 23:7, Mc. 12:38, Lc. 20:46,11:43)
- Ils portent de larges phylactères et de longues franges à leurs vêtements (Mt. 23:5)
- Ils aiment la première place dans les festins (Mt. 23:6, Mc. 12:39, Lc. 20:46)
- Ils **aiment les premiers sièges** dans les synagogues (Mt. 23:6, Lc. 20:46,11:43)
- Ils **aiment être appelés rabbis** (Mt. 23:7)
- Ils **tirent leur gloire les uns des autres** (Jn. 5:44)
- Ils ne cherchent pas la gloire qui vient de Dieu seul (Jn. 5:44)
- Ils préfèrent la gloire des hommes à celle de Dieu (Jn. 12:43).

3. Ils sont IGNORANTS et DANGEREUX

- Ils ont le cœur endurci (Mc. 3:5)
 - Ils ne savent pas que Dieu préfère la miséricorde aux sacrifices (Mt. 12:7)
 - Ils enseignent en vain des préceptes qui sont des commandements d'homme (Mt. 15:9, Lc. 7:7)
 - Ils sont des **aveugles conduisant des aveugles** (Mt. 15:14)
 - Ils **ne savent pas discerner les signes du temps présent** (Mt. 16:3, Lc. 12:56)
 - Leur enseignement est un levain à éviter (Mt. 16:12)
 - Ils jugent selon la chair et les apparences (Jn. 7:24, 8:15)
 - Ils croient rendre un culte à Dieu en tuant les croyants (Jn. 16:2)
 - Ils **proclament à tort avoir Dieu pour Père** (Jn. 8:41-42, 54)
 - Ils **prétendent voir** (Jn. 9:41)
- Certains (les sadducéens) ne comprennent ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu (Mt. 22:29, Mc. 12:24).
- Ils **ne connaissent pas le Père** (Jn. 8:19)
 - Ils **ne connaissent pas Dieu** (Jn. 8:55)

4. Ils sont IMPIES

- Ils **ferment aux hommes** le royaume céleste (Mt. 23:13)
- Ils **n'entrent pas eux-mêmes** dans le royaume des cieus (Mt. 23:13, Lc. 11:52)
- Ils **ne laissent pas entrer** dans le royaume des cieus ceux qui le veulent (Mt. 23:13, Lc. 11:52)
- Ils sont des **filis de la géhenne** (Mt. 23:15).
- Ils sont des serpents, une race de vipères (Mt. 23:33)
- Ils **enlèvent la clé de la science** (Lc. 11:52)
- Ils transforment les prosélytes en filis de la géhenne pire qu'eux (Mt. 23:15)
- Ils se prétendent intérieurement et à tort enfants d'Abraham (Mt. 3:9, Jn. 8:33,39)
- Ils n'assemblent pas avec Jésus et donc dispersent (Mt. 12:30, Lc. 11:23)
- Ils sont des races de vipères, méchants (Mt. 12:34)
- Ils ne veulent pas venir à l'Oint qui a la Vie (Jn. 5:40)
- Ils **n'ont point l'amour de Dieu en eux** (Jn. 5:42)
- Ils **ne croient en fait pas aux écrits de Moïse** (Jn. 5:36)
- Ils **ont vu et n'ont pas cru** (Jn. 6:36)
- Ils **n'ont pas la Vie** car ils ne mangent pas la Chair et ne boivent pas le Sang du Fils de l'homme (Jn. 6:53)
- Il **ne leur a pas été donné** par le Père de venir à Jésus-Christ (Jn. 6:65)
- Ils transgressent les commandements de Dieu au profit de leurs traditions (Mt. 15:3,6)
- Ils **ne peuvent ni écouter ni comprendre la parole** de l'Oint (Jn. 8:43)
- Ils **ont pour père le diable** et veulent accomplir ses désirs de meurtre (Jn. 8:44)
- Ils ne croient pas l'Oint car **leur père est le père du mensonge** (Jn. 8:44-45)
- Ils **ne sont pas de Dieu** et **n'écourent pas les paroles de Dieu** (Jn. 8:47)
- Ils **n'ont pas cru Jean-Baptiste**, c'est-à-dire **l'Esprit d'Elie** (Mt. 21:25,32, Mc. 11:31, Lc. 20:5) et rendent nul à leur égard le dessein de Dieu (Lc. 7:30)

5. Ils sont MECHANTS et CRIMINELS

- Ils dévorent les maisons des veuves (Mt. 23:14, Mc. 12:40, Lc. 20:47)
- Ils nettoient le dehors de la coupe et du plat, mais sont intérieurement pleins de rapine, d'intempérance, de méchanceté (Mt. 23:25, Lc. 11:39)
- Ils sont filis des assassins des prophètes (Mt. 23:31)
- Ils tuent, crucifient, frappent et persécutent les envoyés de Dieu (Mt. 23:34, Lc. 11:49, Jn. 16:2)
- Ils rejeteront, feront souffrir et mettront à mort le Fils de l'homme (Lc. 8:31)
- Ils accusent ceux du peuple favorables à l'Oint d'être ignorants et maudits (Jn. 7:49)
- Ils ont de mauvaises pensées quand l'Oint guérit le paralytique (Mt. 9:4, Mc. 2:8, Lc. 5:22)
- Ils cherchent à accuser l'Oint par des pièges (Jn. 8:6)
- Ils sont avares (Lc. 16:14)
- Ils **mourront dans leur péché** (Jn. 8:21)

6. Ils sont INSENSES

- Ils sont insensés et aveugles sur la question des serments et des engagements (Mt.23:16-19)
- Ils paient la dîme des herbes et négligent ce qui est plus important : la justice et l'amour (Mt. 23:23, Lc. 11:42)
- Ce sont des aveugles qui éliminent le moucheron et avalent le chameau (Mt. 23:24)
- Ils sont aveugles (Mt. 23:16,17,19,24,26)
- Ils sont insensés (Mt. 23:17)

• L’histoire des **Juifs à la fin de leur cycle** préfigure celle de l’église issue des **Nations** : ce tableau est aussi celui de l’église de **Laodicée** ! Qui peut se croire exempt de **tous** ces traits ? Cet esprit n’est autre que celui de Satan (leur père). **Caïn** a tué **Abel** sur l’autel. **Judas** a envoyé **Jésus** sur l’autel. **L’esprit de l’antéchrist** est **intervenue** dès que **l’Esprit de Christ** est **venu** dans l’Eglise. Depuis la chute en Eden, la **marque** de la Bête **sur le front** des **apostats religieux** s’oppose à la **marque** de l’Ange **sur le front** des **élus**.

• Jean Baptiste, lui aussi, les avait traités de “**racés de vipères**” (Mt. 3:7), d’arbres ne portant pas de fruits et destinés à être “**coupés et jetés au feu**” (Mt. 3:10).

• **Mt. 12:7b** “... **Je prends plaisir à la miséricorde** (gr. “*eleos*” = non pas la pitié, mais une **compassion active** envers les malheureux en détresse), **et non aux sacrifices, ...**” :

a) Jésus cite ici le prophète **Osée** qui citait lui-même **David** : l’Eternel y condamne en termes violents les religieux d’alors. Du même coup, Jésus indique que la situation d’Israël aux temps apostoliques est la même que celle du royaume de Samarie avant la chute de Samarie. Les paroles de Jésus sont donc une **menace**. La même situation doit se reproduire à la fin du cycle de l’église issue des Nations :

Os. 6:5-7 “(5) *C’est pourquoi je les frapperai par les prophètes, je les tuerai par les paroles de ma bouche, et mes jugements éclateront comme la lumière. (6) Car j’aime la piété et non les sacrifices, et la connaissance de Dieu plus que les holocaustes. (7) Ils ont, comme le vulgaire, transgressé l’Alliance ; c’est alors qu’ils m’ont été infidèles.*”

Ps. 51:16-17 “(16) *Si tu eusses voulu des sacrifices, je t’en aurais offert ; mais tu ne prends point plaisir aux holocaustes. (17) Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c’est un esprit brisé : O Dieu ! tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit.*”

• Un culte froid (même camouflé par le bruit, par les postures, par l’emphase liturgique, ...) résulte d’une méconnaissance tragique de Dieu : c’est la conséquence, dans l’Assemblée se réclamant de Dieu, d’une absence de jugement de soi-même. Selon Dieu, ces religieux étaient coupables de viol de l’Alliance, d’**adultère spirituel**.

• Quand il est endurci dans cet état, un peuple qui se réclame de Dieu est déclaré par Dieu : “**Lo Ammi**” = “*Tu n’es pas mon peuple*” (Os. 6:9).

b) C’est **l’Agneau du Sacrifice**, la Voix de la **miséricorde**, qui prononce cette **accusation** contre les accusateurs ! Il ne cessera de les avertir :

Mt. 9:12-13 (Jésus répondant à ceux qui l’accusent de manger avec des pécheurs) “(12) *Ce que Jésus ayant entendu, il dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. (13) Allez, et apprenez ce que signifie : Je prends plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices. Car je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs.*”

• Quand Jésus sauvera la vie de la femme adultère, quand il mangera avec les publicains, il ne violera pas pour autant la Loi. Il n’autorisera pas l’adultère et la rapine, mais il révélera le cœur et la pensée de celui qui a promulgué la Loi. La Loi est un appel à la **repentance** (qui est un **jugement de soi-même** et une adhésion à la volonté exprimée de Dieu). Les pharisiens en avaient fait un outil pour **accuser les autres**.

• Les **cris** angoissés des prophètes contre leur peuple décadent, avaient leurs racines dans leurs **larmes** et leur amour pour Dieu.

• Les **mondains** se **moquent** de Dieu, les **religieux** secs le **trahissent**.

• **Mt. 12:7c** “... **vous n’auriez pas condamné des innocents** (gr. “*anaitios*” = non coupables, id. v.5).” :

a) La règle mosaïque relative au sabbat **n’interdisait pas TOUTE activité**, mais seulement celles qui trahissaient la **convoitise** des choses du monde.

Si les pharisiens avaient compris que la Loi avait été écrite pour **protéger les hommes**, et non pour les mettre en esclavage, ils n’auraient pas donné une interprétation fautive du commandement de Dieu, et contraire à sa pensée.

Le **geste anodin** des disciples n’était **pas un “labeur” interdit**, et **n’enfreignait aucun décret de la Loi !**

b) Si l’Eternel **demande** aux hommes de pratiquer la “**miséricorde**”, c’est que **lui-même la pratique**, car elle appartient à **sa Nature**. Et la Loi de Moïse en est imprégnée : David avait compris cela.

La **prise de conscience** par un homme de la “**miséricorde**” de Dieu **ne change pas les décrets** exigés par la **sainteté** de Dieu (la miséricorde serait alors caricaturée), mais en permet une **lecture** et des **applications** justes.

1 Cor. 13:3 “Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, **si je n'ai pas l'amour, cela ne me sert de rien.**”

Mt. 5:46 “Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains aussi n'agissent-ils pas de même ?”

c) La **miséricorde** dont parle Jésus est celle qui **résulte de la connaissance de Dieu**, et donc d'un **jugement de soi-même** sous son regard (et pas seulement selon les critères relatifs de la morale humaine naturelle). Elle va plus loin que celle qui résulte de bons sentiments humanistes qui se transforment inévitablement en sentiments de propre justice. Seul Jésus, qui avait la pensée et la nature de Dieu, a été un Homme miséricordieux selon le cœur du Père.

Toute **religiosité** qui n'a pas connu la **mort de l'ego face à la Parole révélée** est dangereuse. Cette mise en garde de Jésus doit être constamment méditée par **tout chrétien**, car elle s'oppose à ses penchants naturels.

Quand aux religieux auxquels Jésus s'adresse, ils avaient **condamné des “innocents”** (v. 7), et même des **élus** de Dieu ! Ils se rendaient ainsi, par ignorance et dureté de cœur, coupables de **faux témoignage** ! Devant Dieu, ces **accusateurs** deviennent des **accusés** !

d) En résumé :

- Les disciples n'étaient **pas coupables d'infraction**.
- De plus, **leur communion avec le Fils de David les sanctifiait** (allusion, en Mt. 12:3-4, à l'épisode des pains mangés par David et ses hommes).
- Même s'ils avaient eu une activité plus débordante, elle était au service du Nouveau Temple dont ils étaient les **nouveaux sacrificateurs** (allusion, en Mt. 12:5-6, au labeur des prêtres les jours de sabbat) !
- Ils sont, pour toutes ces raisons, **“innocents”** (Mt. 12:7) !
- Enfin, l'ignorance et le faux enseignement des pharisiens venait de leur méconnaissance de Dieu (Mt. 12:7).

• **Mt. 12:8** “**CAR le Fils de l'homme est maître** (gr. : “Kurios” = Seigneur) **du sabbat.**” :

La conjonction “**car**” établit un lien de causalité avec ce qui précède.

Par ces mots, Jésus élargit ses propos, et dépasse le seul incident des épis.

a) Ne peut être “**maître du sabbat**” que **celui qui l'a institué**, c'est-à-dire l'Eternel, et **ceux à qui il a été offert**. Le “**Fils de l'homme**” (et ses cohéritiers) ne peut donc être “**maître du sabbat**” que si l'Esprit de Dieu demeure en lui.

b) En se donnant ici le titre de “**Fils de l'homme** (gr. : *anthropos*)”, Jésus proclame :

- Qu'il est le Messie, car ce titre fait référence à la prophétie de Daniel sur les temps du jugement :
Dan. 7:13 “Je regardai pendant mes visions nocturnes, et voici, sur les Nuées des cieux arriva quelqu'un de semblable à un fils de l'homme ; il s'avança vers l'Ancien des jours, et on le fit approcher de lui.”
- Que le Messie possède une Nature divine.
- Que le service des sacrificateurs le jour du sabbat était exercé sur ordre de l'Esprit éternel, et que les disciples qui suivent Jésus, servent le même Esprit qui est en Jésus-Christ.

c) Jésus avait donc raison de dire ; “**il y a ici plus que le temple**” **CAR** il est le Messie, et, à ce titre, il est un tabernacle de l'Esprit même qui a inspiré l'institution du sabbat. Du même coup, l'accusation des pharisiens contre les disciples n'en paraît que plus insensée.

En outre, “**il y a ici plus que le temple**” **CAR** les futurs apôtres sont les “**fils de l'homme**” de l'humanité rachetée et ointe de l'Esprit, et sont plus que les plus grands érudits de l'Ancienne Alliance (cf. Mt. 11:11 “Je vous le dis en vérité, parmi ceux qui sont nés de femmes, il n'en a point paru de plus grand que Jean Baptiste. Cependant, le plus petit dans le Royaume des cieux est plus grand que lui”).

• **Mc. 2:27** “**Puis il leur dit : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat, ...**” :

C'est un **enseignement complémentaire** qui est rapporté par Marc en deux versets (27 et 28), et que Matthieu n'a pas mentionné. Ces deux versets confirment et renforcent ce que Matthieu a rapporté.

Jésus expose **en quoi la règle du sabbat** était l'expression d'une **miséricorde** divine que les pharisiens n'avaient ni décelée ni expérimentée.

Cette fois, Jésus invite ses auditeurs à regarder non plus à l'institution du sabbat par Moïse, mais à la création du monde par Elohim :

Gen. 2:2-3 “(2) *Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. (3) Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant.*”

Or toute la **création a l'homme** pour raison d'être et pour aboutissement : le monde a été créé par Dieu **pour des hommes fils de Dieu**. C'est même pour cette raison que l'Esprit de Dieu s'est incarné en plénitude en Jésus-Christ, **LE Fils de l'homme**.

A plus forte raison, le **“sabbat”** a-t-il été **institué dans cet Esprit d'amour** pour le **bien spirituel** de l'homme libre du mal, et réconcilié avec Dieu, et non pour en faire un esclave ou un mercenaire.

Le bien de l'homme était la **raison de tout le rituel du repos** transmis par le Dieu à Moïse. Il préservait l'esprit humain dans la chaleur et l'espérance de l'**attente prophétique** du Repos parfait de la Vie éternelle.

• **Mc. 2:28** “... de sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat.” :

a) La locution **“de sorte que”** introduit à nouveau un lien de **causalité**, mais différent de celui de Mt. 12:8.

• Selon **Mt. 12:8**, les disciples n'étaient pas en tort **“CAR”** Jésus, et tout vrai **“fils de l'homme”**, est, à ce titre, une demeure de l'Esprit.

• Selon **Mc. 12:27-28**, le monde et le septième jour ont été créés pour l'homme **“EN SORTE”** que tout vrai **“fils de l'homme”** étant de nature humaine, est maître du repos.

b) Ce n'est que plus tard, que Jésus, puis Paul, révéleront les **conséquences ultimes et glorieuses** de cette révélation : les fils de Dieu **participeront** à ce **Sabbat éternel** parce qu'ils **participent** de la **Nature du Fils de Dieu**, étant membres de son Corps :

1 Cor. 6:17 “Celui qui s'attache au Seigneur est avec lui un même Souffle.”

Rom. 8:17 “Or, si nous sommes **enfants** (de Dieu), nous sommes aussi **héritiers** : **héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ**, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être **glorifiés avec lui**.”

Héb. 4:1 “Craignons donc, tandis que la **promesse d'entrer dans son Repos** subsiste encore, qu'aucun de vous ne paraisse être venu trop tard.”

Héb. 4:9-11 “(9) Il y a donc un **Repos de sabbat réservé au peuple de Dieu**. (10) Car celui qui **entre dans le Repos de Dieu** se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes. (11) **Efforçons-nous donc d'entrer dans ce Repos**, afin que personne ne tombe en donnant le même exemple de désobéissance.”

Jésus manifestera la même hauteur de vue au sujet du **jeûne**, dans la parabole du **vin vieux et des vieilles outres**, en réponse à une question relative une fois de plus à **ses disciples**, qui ne jeûnaient pas (**Lc. 5:33-38**).

Les **disciples** ne pouvaient pas encore comprendre les paroles de Jésus, mais ils les **comprendraient bientôt**.

Les **pharisiens** auraient pu les comprendre, mais ils **ne le voulaient pas**, et ne les ont donc **jamais comprises**.

c) Quant aux chrétiens qui, en conscience, veulent respecter le sabbat Juif (du vendredi soir au samedi soir), ou respecter le premier jour de la semaine (du samedi soir au dimanche soir), rappelons la parole de Paul :

Rom. 14:5-6,10 “(5) **Tel fait une distinction entre les jours** ; tel autre les estime **tous égaux**. **Que chacun ait en son esprit une pleine conviction**. (6) **Celui qui distingue entre les jours agit ainsi pour le Seigneur** ...- ... - (10) **Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Ou toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? puisque nous comparâtrons tous devant le tribunal de Dieu.**”

d) Dans toute cette réponse de Jésus aux pharisiens, la **fulgurance**, la **pertinence**, la **profondeur prophétique** de ses propos reflètent une compréhension des Ecritures sans précédent. Jésus montre ce qu'est un vrai docteur ! **Jésus est le Docteur parfait**.